



LEED® Canada-NC v1.1

Objet : Attestation signée du contenu recyclé des treillis pour plafonds suspendus de la série DM, DMF et DMAC de Groupe UP Plafond - Crédits MRc4.1 et 4.2

Je, Maxime Charest, déclare que les informations relatives au contenu recyclé pour nos produits Groupe UP Plafond figurant dans ce document sont véridiques.

Exigences des crédits MRc4.1 et 4.2

Utiliser des matériaux composés de contenu recyclé pour que la somme du contenu recyclé après consommation additionné à la moitié de la somme des matières recyclées avant consommation (post-industriel) constitue au moins 7,5% de la valeur totale des matériaux du projet pour MRc4.1 et 15% pour MRc4.2. La valeur du contenu recyclé d'un matériau doit être déterminée en divisant le poids du contenu recyclé de l'article par le poids total de tout l'article, puis en multipliant le pourcentage obtenu par le coût total de l'article.

Tableau d'information sur les produits Groupe UP Plafond

Produit	Modèle	Composante	Rapport massique (%)	Contenu recyclé avant-consommation (%)	Contenu recyclé après-consommation (%)
Treillis pour Plafonds suspendus : DM, DMF et DMAC	DMF-144	Acier	100	25	20
	DMF-60	Acier	100	25	20
	DM-48	Acier	100	25	20
	DMF-24	Acier	100	25	20
	DMF-12	Acier	100	25	20
	UP-6	Acier	100	25	20
	DMAC-144	Acier	+95	25	20
	DMAC-48	Acier	+95	25	20
	DMAC-24	Acier	+95	25	20

Note : une preuve peut être fournie de notre fournisseur d'acier pour valider les contenus recyclés

Pour Groupe UP, l'intégrité environnementale consiste à utiliser les matières premières et les autres ressources naturelles de manière consciencieuse et innovatrice afin de sauvegarder nos écosystèmes.

Salutations,

Signature

Date _____

Maxime Charest
U.P. Inc.
3745 Pascal Gagnon
Terrebonne, J6X 4J3
Québec
450-477-1122, fax: 450-477-6034
mcharest@upd.ca



LEED® Canada-NC v1.1

Objet : Attestation signée des matériaux régionaux des treillis pour plafonds suspendus de la série DM , DMF et DMAC de Groupe UP Plafond pour les crédits MRc5.1 et 5.2

Je, Maxime Charest, déclare que les informations relatives aux matériaux régionaux pour nos produits figurant dans ce document sont véridiques.

Exigences des crédits MRc5.1 et 5.2

- Utiliser au moins 10% de matériaux ou de produits de construction pour lesquels au moins 80% de leur masse est extraite, traitée et fabriquée à l'intérieur d'un rayon de 800 km du chantier de construction.
 - Ou utiliser au moins 10% de matériaux ou de produits de construction pour lesquels au moins 80% de leur masse est extraite, traitée, fabriquée et transportée par train ou par bateau à l'intérieur d'un rayon de 2 400 km du chantier de construction.
 - Ou une combinaison des deux critères ci-dessus mentionnés totalisant au moins 10% de matériaux ou de produits de construction fabriqués localement.
- La performance exigée pour MRc5.2 passe de 10% à 20%.

Produit	Modèle
Treillis pour Plafonds suspendus : DM, DMF et DMAC	DMF-144
	DMF-60
	DM-48
	DMF-24
	DMF-12
	UP-6
	DMAC-144
	DMAC-48
	DMAC-24

Nous confirmons par la présente que le lieu de fabrication et d'assemblage final de nos produits, tel que mentionnés ci-haut, est l'usine de Groupe UP au 3745 Pascal Gagnon Terrebonne, Québec J6X 4J3.

Pour ce qui est des lieux d'extraction de notre matière première qui représente plus de 80% de la masse de notre produit voici une lettre de conformité ci-jointe de notre fournisseur d'acier ArcelorMittal Dofasco.

Salutations,

Signature

Maxime Charest

U.P. Inc.

3745 Pascal Gagnon Terrebonne, Québec J6X 4J3

Date _____



450-477-1122, fax: 450-477-6034

mcharest@upd.ca

Confirmation d'ArcelorMittal Dofasco

Nous pouvons confirmer que tous les rebuts d'acier acquis par ArcelorMittal Dofasco proviennent de fournisseurs locaux de la région d'Hamilton en Ontario.

Mis à part les rebuts d'acier, la matière première utilisée par ArcelorMittal Dofasco dans la production d'acier laminé est le minerai de fer. Ce minerai provient de différents endroits localisés au Canada et aux Etats-Unis. L'emplacement des mines de fer d'où proviennent la matière première utilisée couramment par ArcelorMittal Dofasco, ainsi que les modes de transport utilisés pour amener cette matière jusqu'à nos usines d'Hamilton, ON, sont détaillés ci-dessous :

- 49.53% provient de la mine ArcelorMittal Minorca (Virginie, MN, Etats-Unis)
 - le minerai est transporté par train de la mine de Virginie, MN jusqu'à Duluth, MN, pour ensuite être transporté par bateau jusqu'à Hamilton, ON, pour une distance parcourue totale d'environ 1 100 km
- 33.50% provient de la mine Hibbing (Hibbing, MN, Etats-Unis)
 - le minerai est transporté par train de la mine de Hibbing, MN jusqu'à Duluth, MN, pour ensuite être transporté par bateau jusqu'à Hamilton, ON, pour une distance parcourue totale d'environ 1 100 km
- 16.97% provient de la mine Wabush, TN, Canada
 - le minerai est transporté par train de la mine jusqu'à Pointe-Noire, QC, pour ensuite être transporté par bateau jusqu'à Hamilton, ON, pour une distance parcourue totale d'environ 1 400 km

Pour la tôle d'acier galvanisé à chaud livrée aux clients situés au Québec/Maritimes seulement :
Noter que l'acier pré-fini est transporté sur une distance de 500 km par camion à partir des installations d'Hamilton, ON jusqu'à l'usine de galvanisation de Coteau-du-Lac, QC, afin que la transformation de ces produits soit complétée.

Veillez ne pas hésiter à me contacter au 905-543-7200 ext. 3997 pour toute question concernant les produits d'acier destinés à la construction « verte » résidentielle ou commerciale.

Sincèrement,

Kenneth M. de Souza
Directeur, Produits Industriels
R&D global, Amériques